

NOS RÉGIONS ONT DE L'AVENIR

en direct des Chambres...

Auvergne

BÂTIMENTS

UN PAS NÉCESSAIRE À FRANCHIR VERS L'AVENIR

La modernisation et la rénovation des bâtiments d'élevage constituent un enjeu crucial de compétitivité et de pérennité de nos élevages. Consciente du défi à relever pour l'avenir, la région Auvergne a effectué un état des lieux et des projets du parc bâtiments régional et la Chambre du Cantal a organisé une journée consacrée à cette thématique.

BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE : PENSEZ À DEMAIN

La journée « Bâtiments d'élevage : pensez à demain » organisée par la Chambre d'agriculture le 10 décembre 2013 à Aurillac a permis à tous les acteurs du territoire concernés d'analyser ensemble les enjeux de la modernisation des bâtiments agricoles et d'échanger sur les problématiques et perspectives d'avenir.



Aux côtés de ses propres experts des services bâtiment, juridique-foncier-environnement, installation-transmission, la Chambre d'agriculture du Cantal a sollicité pour cette journée les interventions de deux éleveurs, de Jacques CAPDEVILLE (Institut de l'élevage Idele), du Conseil Architecture Urbanisme et Environnement,

du Groupement d'Achat Cantalien Energies Nouvelles et de l'Espace Info Energie Biomasse. La participation de 300 personnes (180 professionnels éleveurs, constructeurs, artisans, collectivités, administrations, services publics, organisations agricoles et 120 étudiants) illustre l'enjeu majeur de la modernisation des bâtiments agricoles sur le territoire et l'intérêt des acteurs professionnels pour les travaux de recherche, d'innovation et de prospective sur cette thématique au centre des préoccupations des éleveurs.

DES REPÈRES POUR LES BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE DE DEMAIN.

Les interventions et les échanges ont mis en évidence quatre éléments, sur lesquels des repères et des références

ont été soumis à la réflexion des participants :

- > Les éleveurs sont confrontés à des problématiques nouvelles d'insertion sociale et architecturale de leur activité sur le territoire, partagées par les professionnels du bâtiment ;
- > La modernisation des bâtiments d'élevage conditionne l'avenir de nombreuses exploitations, et souvent leur reprise par un jeune. Elle constitue aussi un moteur de développement de l'économie locale : 76 % des travaux de charpente-couverture-bardage et 88 % de maçonnerie sont réalisés par des entreprises du département ;
- > L'innovation dans la conception et l'équipement des bâtiments d'élevage constitue un levier essentiel d'adaptation aux enjeux de maîtrise des coûts, d'amélioration des conditions de travail, d'optimisation des performances techniques ;



La modernisation des bâtiments d'élevage conditionne l'avenir de nombreuses exploitations, et souvent leur reprise par un jeune.



●●● > Très dynamique dans le secteur du photovoltaïque, l'élevage de notre territoire peut aussi trouver dans la méthanisation une voie de diversification intéressante et contribuer ainsi au défi collectif d'accroissement de la production d'énergies renouvelables. Il faut pour cela concevoir et développer de nouveaux modèles de petite méthanisation, en voie sèche notamment, adaptés à nos exploitations.

Sur ces quatre axes, les Chambres d'agriculture accompagnent les éleveurs, expérimentent, informent et fédèrent les compétences. ●

L'ensemble des diaporamas présentés lors de cette journée ainsi que les vidéos des interventions sont consultables sur le site de la Chambre d'agriculture du Cantal, rubrique Bâtiments : www.cantal.chambagri.fr



DES BESOINS DE MODERNISATION ENCORE CONSIDÉRABLES

En vue de la nouvelle programmation agricole européenne 2014-2020, il est apparu nécessaire de faire un état des lieux du parc bâtiment existant, d'identifier et de cerner les besoins en modernisation des bâtiments d'élevage en Auvergne. Ce travail a été conduit par les Chambres d'agriculture d'Auvergne.

Le Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage (PMBE) mis en place en 2005 a permis de répondre en partie aux besoins. Grâce à ses soutiens financiers il a aidé les éleveurs dans leurs projets en favorisant le tissu économique local. Dans la perspective de la nouvelle programmation européenne, les Chambres d'agriculture d'Auvergne ont organisé une large enquête sur l'état des lieux et les projets des éleveurs.

UNE ENQUÊTE EN DEUX PHASES

Cette enquête s'est déroulée en deux phases. Une enquête régionale a tout d'abord été effectuée avec la mobilisation de tous les acteurs du développement (Chambres d'agriculture, EDE, Contrôles laitiers...). Cette enquête a permis de faire un Etat des lieux précis du parc bâtiment ainsi qu'une typologie des projets relatifs aux bâtiments d'élevage. La seconde phase a consisté en une approche qualitative, par le biais d'entretiens avec les éleveurs sur leur

exploitation. Elle a permis de jauger les motivations et les stratégies des porteurs de projets et d'identifier les freins et les difficultés dans leur aboutissement.

2 137

exploitations ont participé à l'enquête bâtiment régionale (toutes filières confondues)



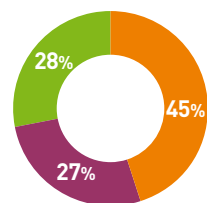
Les aires paillées pour l'élevage des bovins allaitants ne représentent encore que 43 % des bâtiments d'élevage sur les exploitations enquêtées.

Une réelle nécessité de modernisation

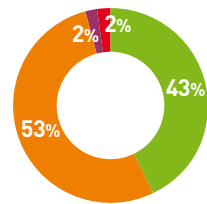
Un parc de bâtiments vieillissant

L'enquête bâtiment régionale confirme le vieillissement du parc bâtiment auvergnat et une réelle nécessité de modernisation. Beaucoup de constructions se révèlent anciennes plus de 25 ans pour un grand nombre de bâtiments bovins lait et plus de 20 ans pour les bovins allaitants, les ovins et les caprins.

Type de logement des vaches laitières (EXPLOITATIONS ENQUÊTÉES)



Type de logement des vaches allaitantes (EXPLOITATIONS ENQUÊTÉES)



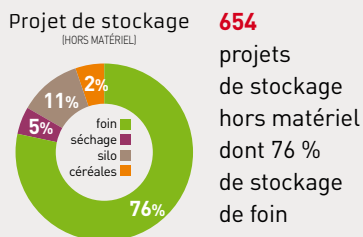
Des logements qui ne sont plus adaptés

Beaucoup de Bâtiments se révèlent surchargés en cheptel et non mécanisables. Il existe encore un grand nombre d'étables entravées et multiples (entre 4 et 20 places)

Des blocs de traite non fonctionnels

Les systèmes de traite à l'étable (transfert ou pots trayeurs) représentent 40 % des exploitations enquêtées. Le nombre de postes est souvent insuffisant par rapport au cheptel.

903 projets de bâtiments de stockage



Cette enquête montre que les projets sont généralisés sur toutes les filières et qu'il existe des besoins très importants en filière bovine laitière mais aussi en stockage.

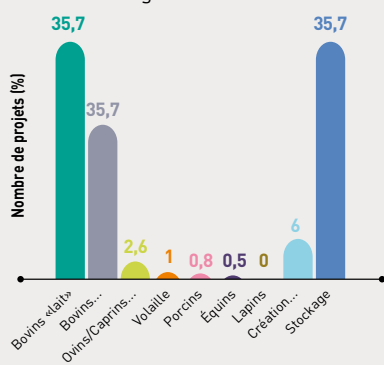
On constate par ailleurs une continuité dans la dynamique de modernisation du logement des vaches allaitantes. L'étude a également révélé une part significative de projets de diversification (transformation, engraissement, volailles...).

Les exploitations dites en « rythme de croisière » sont particulièrement concernées (40-50 ans et les formes juridiques individuelles ou sociétaires sont à l'équilibre). ●

2 530 projets évoqués au total

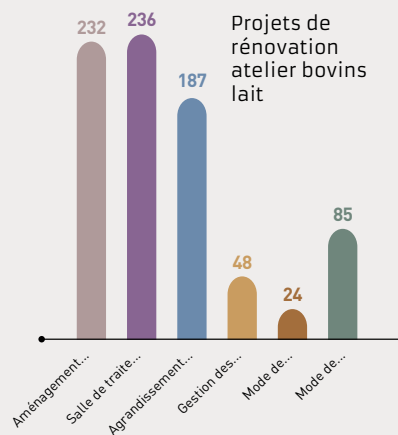
74 % des exploitations ayant répondu à l'enquête déclarent poursuivre au moins un projet bâtiment. Parmi ces projets, il y a autant de projets de rénovation que de construction. Les besoins sont encore considérables en filière laitière et en stockage de fourrages.

Répartition des projets à l'échelle régionale



902 projets en filière laitière

297 projets de constructions neuves de bâtiments (50 % en système logettes) 328 projets de rénovation (aménagement intérieur, agrandissement, bloc traite...) 277 projets d'investissement dans le bloc traite (70 % de système « épi » à 10 postes en moyenne)



19 % des projets exprimés dans l'enquête sont liés à l'installation d'un jeune à court terme

UN ENJEU STRATÉGIQUE POUR LES EXPLOITATIONS ET L'ÉCONOMIE LOCALES



TROIS QUESTIONS À PATRICK ESCURE,

Président de la Chambre d'agriculture du Cantal

QUELS SONT LES ENJEUX DE LA MODERNISATION DES BÂTIMENTS AGRICOLES DANS LES ZONES DE MONTAGNE ?

Les enjeux de la modernisation des bâtiments d'élevage sont multiples. Le premier consiste tout d'abord à obtenir pour

l'éleveur des conditions de productions optimales, que cela soit en termes de qualité de vie, de productivité, de compétitivité, de sécurité, mais aussi d'hygiène sanitaire. Les efforts de modernisation ont également un impact très fort sur la pérennisation, la transmission des exploitations et sur l'attractivité du métier vis-à-vis des futurs jeunes installés. Cette dynamique est ainsi particulièrement importante dans le département. Les éleveurs et agriculteurs peuvent ainsi compter à la Chambre d'agriculture sur un service performant de conseillers pour suivre et accompagner l'ensemble de ces dossiers.

Leurs compétences, mais aussi leur veille technologique et réglementaire, leur fonctionnement en réseau leur permettent ainsi de prodiguer le conseil le plus adapté aux attentes de l'exploitant agricole.

EN QUOI EST-CE IMPORTANT QUE LES CHAMBRES D'AGRICULTURE ACCOMPAGNENT LES AGRICULTEURS SUR CE SUJET ?

L'investissement dans un bâtiment agricole n'a rien d'anodin. Des sommes de plusieurs centaines de milliers d'euros y sont dépensées. Tout projet mérite ainsi une réflexion approfondie, en premier lieu sur le mode de financement et les éventuelles aides disponibles. Ces dépenses ont effectivement un impact non négligeable sur la trésorerie et le revenu de l'exploitation en cours de construction puis à terme. Nos conseillers sont ainsi à même de réaliser au préalable de telles analyses financières. Il s'agit enfin d'écartier les erreurs de conception pour que le bâtiment réponde pleinement aux normes réglementaires, mais surtout aux attentes de l'agriculteur.

●●● Le conseil des Chambres d'agriculture a le mérite d'être totalement indépendant de toutes démarches commerciales. Même les constructeurs sont ainsi demandeurs d'une telle démarche, car elle leur offre à échéance une garantie de satisfaction pour leurs clients.

QUELS SONT LES ENJEUX STRATÉGIQUES À PRENDRE EN COMPTE POUR L'AVENIR ?

À tous les enjeux précédemment évoqués s'ajoutent également d'autres questions relatives, par exemple, à la maîtrise de la consommation et à la production énergétiques. Nous avons ainsi mis l'accent, dans notre département, sur la production d'énergie photovoltaïque sur les toits des stabulations ou des bâtiments de stockage. Pour dynamiser la filière forestière locale et favoriser l'intégration paysagère nous avons placé également une priorité sur



Pour dynamiser la filière forestière locale et favoriser l'intégration paysagère nous avons placé également une priorité sur les constructions en bois.

les constructions en bois. La quasi totalité des bâtiments sont réalisés par des entreprises locales, il y a donc dans la modernisation des bâtiments, un enjeu crucial pour les agriculteurs, mais aussi plus largement pour toute l'économie du département y compris pour les filières aval, car elles dépendent amplement de la capacité d'augmentation de production et de la compétitivité de nos agriculteurs. ●

Dans le département du Cantal nous avons effectué une enquête auprès de 1 366 exploitations d'élevage.

74 % des exploitants enquêtés ont déclaré avoir un projet de modernisation, rénovation ou construction dans les cinq ans à venir.

UN APPUI POUR UN PROJET CLÉ EN MAIN



INTERVIEW DE LAURENT SALLARD

Architecte, service bâtiment Chambre d'agriculture du Cantal

QUEL ACCOMPAGNEMENT EST PROPOSÉ PAR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU CANTAL À UN AGRICULTEUR QUI A UN PROJET DE BÂTIMENT ?

L'enjeu de modernisation des bâtiments étant de taille dans le département, la Chambre a souhaité disposer d'un service assez conséquent capable de fournir des prestations optimales et clé en main pour les agriculteurs de la conception jusqu'à la finalisation de leur projet. L'accompagnement que nous proposons se déroule en plusieurs

étapes au choix. La première est constituée d'un appui à la réalisation de l'avant projet. Nous rencontrons l'éleveur une demi-journée sur l'exploitation pour bien prendre en compte ses attentes mais aussi les contraintes et les spécificités de terrain. Cela nous permet d'établir avec lui un programme des phases à réaliser jusqu'à l'aboutissement du projet. Nous lui présentons ensuite le plan de la construction et lui remettons un descriptif détaillé des lots à attribuer à chaque entreprise. Cet avant projet servira ainsi à effectuer une mise en concurrence des différents artisans. Ceci permet également de réaliser un budget prévisionnel. L'appel d'offres est ensuite réalisé et nous nous rencontrons un mois plus tard avec l'agriculteur pour analyser les devis. Nous fournissons également un appui sur la demande de permis de construire, le dépôt de la déclaration d'élevage en préfecture et, si nécessaire, sur la constitution du

dossier d'installation classée et du plan d'épandage. Pour les agriculteurs qui le souhaitent, nous proposons enfin un suivi de chantier.

QUELLES RÉPONSE APORTEZ VOUS À CERTAINS ENJEUX ANNEXES QUI SE RÉVÈLENT AU FIL DU TEMPS ?

Nos conseillers se spécialisent et suivent des formations en fonction des attentes et des enjeux d'avenir. L'un d'entre eux est ainsi devenu référent en ce qui concerne l'ambiance des bâtiments d'élevage (qualité de l'air, ventilation, luminosité...), nous suivons également une formation sur l'estimation patrimoniale des bâtiments dans le cadre des successions, ou transmissions. Une conseillère du service est spécialisée sur la maîtrise énergétique et la production d'énergie durable et renouvelable (photovoltaïque, méthanisation). ●